QUESTION DE MARIE ANNE POLO DE BEAULIEU

Monsieur le Maire.

L'inquiétude sur l'avenir du Nickel Odéon est palpable dans la population et au niveau des associations. Au moins deux de celles qui sont hébergées au Nickel ont envoyé une lettre pour connaître leur avenir en cas de fermeture du Nickel et de son plateau technique (cabine de projection et scène pour spectacles vivants), lettres restées sans réponse.

Rappelons que le Ciné Club, outre sa programmation adulte et famille, a accueilli cette année 756 élèves des collèges et lycées pour des projections gratuites dont le bénéfice pédagogique est reconnu par tous. Le Lycée Bascan a occupé 3 jours le Nickel pour ses présentations artistiques « Bascan Art ». Les spectacles du Théâtre du Rondeau remplissent la salle du Nickel. La bibliothèque sonore permet aux non-voyants d'accéder à la littérature. Le Cyber-Espace a une centaine d'adhérents actifs et ouvre ses portes 21h par semaine avec un animateur compétent. Le vidéo-club organise des projections très appréciées. etc...

Que deviendront ces manifestations associatives / scolaires / amateures en cas de fermeture du Nickel ? Quelle place pouvez vous garantir aux séances de ciné-club et aux spectacles amateurs (musique, danse et théâtre, avec les indispensables séances de répétions) dans le nouveau pôle culturel ?

Nous partageons ces inquiétudes et regrettons vivement la possibilité de priver un quartier de son pôle culturel et associatif local. C'est pourquoi nous demandons le maintien du Nickel avec au minimum un poste permanent pour le gérer.

Marie Anne Polo de Beaulieu

RÉPONSE DU MAIRE

Concernant les manifestations qui sont aujourd'hui hébergées au Nickel, et qui sont au nombre de quatre, j'ai demandé aux élus et aux services de la vie associative et de la culture, de rechercher des solutions pour qu'elles soient relogées. Aucune de ces associations ne sera laissée de coté.

Concernant les manifestations associatives/scolaires/amateures, certaines d'entres elles continueront à être accueillies au pôle, d'autres le seront dans d'autres lieux municipaux comme la salle Patenôtre par exemple. Les modalités de partenariat sont en train d'être étudiées et une réflexion est engagée autour de l'organisation d'un temps fort dédié au pratique amateur dans la saison du pôle culturel.

Enfin, s'agissant de la demande de maintenir le Nickel avec au minimum un poste permanent pour le gérer, j'ai répondu qu'il serait complètement déraisonnable de maintenir en fonctionnement deux lieux de spectacles municipaux sur notre territoire ».